

Redaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

1 MILLION CENT SOIXANTE-SIX MILLE francs

versés par le II C au titre de FONDOS DE SECOURS à nos Veuves, Orphelins et Ascendants

Mes chers camarades,

Lors d'un de mes récents articles, je vous avais promis de vous tenir au courant de l'emploi des fonds obtenus par le gouvernement sur les fameux 100 millions, remboursement partiel de nos mutuelles de camps.

Nous avions revendiqué, pour nous, au départ, 1 million 200.000 francs, somme représentant les fonds restant de notre mutuelle et qui devaient normalement revenir soit aux familles, soit à des camarades qui avaient été nommément désignés comme bénéficiaires de ces fonds.

Or, par arrêté du 22 avril 1947, une somme de 617.000 francs nous était allouée en tout et pour tout et, contrairement à ce que nous pensions, l'argent devait revenir non aux bénéficiaires de la Mutuelle, mais aux veuves, orphelins et ascendants de notre camp, suivant tout un processus administratif.

Sans méconnaître les besoins de ces diverses catégories, nous nous sommes élevés contre ce point de vue, jugeant comme beaucoup d'amicales que ces fonds étaient exclusivement la propriété des bénéficiaires désignés suivant nos statuts. Malgré nos réclamations nous dûmes nous incliner et il arriva au bureau de votre Amicale près de 250 dossiers de veuves, etc.

L'examen approfondi de ces dossiers exigea, de notre part, une attention toute particulière, devant juger les besoins et les charges des uns et des autres afin de faire une répartition équitable et envisager le rejet de certains dossiers.

Il est évident qu'avec la somme qui nous était impartie, il ne nous était pas facile ni possible de faire des miracles et de verser des fonds importants, mais une fois la tranche de 617.000 francs liquidée, nous pûmes demander à nouveau à l'Office national des Anciens Combattants, détenteur des fonds généraux, de débloquer en notre faveur une allocation supplémentaire pour liquider les dossiers restant en souffrance. Nous obtînmes gain de cause et une



tranche de 325.000 francs put être affectée à la liquidation des suspens.

Malgré ces deux versements, j'avais à cœur de dédommager tout de même, oh ! partiellement bien entendu, les bénéficiaires de notre Mutuelle, et le point de vue défendu par l'Office des Anciens Combattants ayant été combattu entre temps par les amicales, l'Office fit volte-face et accepta enfin que nous donnions aux mutualistes des secours sur les fonds mutuelles. Seulement, ce qui était distribué était distribué et il n'était plus possible de faire machine arrière. Je retournai donc aux Invalides redéfinir mon dossier et obtins, après discussions, un deuxième supplément, ce qui permit d'envoyer, au prorata, bien entendu, certaines sommes aux camarades ou à des familles dont les noms figuraient sur la liste en question et qui n'avaient pu bénéficier des autres envois.

Donc, mes chers camarades, tous les dossiers de veuves, orphelins, ascendants et mutualistes ont pu obtenir, dans l'ensemble, satisfaction, et ce n'est pas sans peine que nous avons pu mener à bien cette tâche, mais c'est un honneur pour l'Amicale d'avoir pu le faire et dans un esprit de complète impartialité; nous y avons mis tout notre cœur et toute notre compétence et je ne vous énumérerai pas toutes les lettres de sympathie et de remerciements que nous avons reçues.

Grâce à ces envois, certains ont pu envoyer leurs enfants à la campagne, payer une dette, se faire soigner, entretenir la tombe du papa, du frère ou du mari, etc. et nous avons particulièrement « soigné » les orphelins de notre Amicale; une somme de 35.000 francs offerte par l'Oflag II B à titre de parrainage est encore à leur disposition et nous la distribuerons en temps opportun.

Je tiens, malgré tous les efforts que nous avons dû faire et la diplomatie que nous avons dû employer pour obtenir ces résultats, à remercier en premier lieu notre camarade Henry, notre dernier homme de confiance, qui, au début, a bataillé à l'Office, malgré l'absence de pièces officielles, perdues ou brûlées au moment de la libération du camp, et enfin Mme Champion, secrétaire à l'Office national des Anciens Combattants,

qui, dans nos déplacements, nos débats, où parfois nous discussions pied à pied, a toujours témoigné d'une très grande compréhension à notre égard et appuyé nos demandes dans le plus large esprit.

Voici le détail des envois :

	Francs
1 secours de 20.000 francs...	20.000
2 — de 15.000 — ..	30.000
2 — de 12.000 — ..	24.000
9 — de 10.000 — ..	90.000
4 — de 9.000 — ..	36.000
12 — de 8.000 — ..	96.000
8 — de 7.000 — ..	56.000
31 — de 6.000 — ..	186.000
74 — de 5.000 — ..	370.000
17 — de 4.000 — ..	68.000
60 — de 3.000 — ..	180.000
5 — de 2.000 — ..	10.000

225 secours pour un total de 1.166.000

Mes chers camarades, vous pouvez voir par cette lecture que votre Amicale ne reste pas inactive et que ceux qui vous représentent au bureau ont à cœur de montrer qu'ils ne perdent pas de vue les intérêts des uns et des autres, malgré le nombre bien limité d'heures qu'ils peuvent mettre à la disposition de l'Amicale par suite de leurs obligations professionnelles. Mais, loin de nous vanter ou de chercher des louanges, nous devons dire aussi que c'est par votre soutien, vos lettres d'encouragements, vos adhésions, que nous voudrions encore plus nombreuses, que nous défendons avec cœur et efficacité vos droits, nos droits.

Une autre satisfaction est encore à enregistrer, c'est celle du retour des corps de nos camarades inhumés en terre étrangère. Par notre action et surtout par celle de notre ami Costedoat, nous pouvons enregistrer un gros effectif de rapatriement en France et cela est une grande consolation pour les familles qui nous harcelaient, et combien nous les comprenions; sur cette question primordiale nous assurons les familles, qui n'ont pas encore eu satisfaction à leur demande de rapatriement, que tout sera mis en œuvre pour qu'elles rentrent en possession du corps de leurs chers disparus.

FOL PRES 402

Voyez, mes chers camarades, que, sans politique et sans cris, nous avons pu faire du travail, du bon travail dont vous pouvez être fiers et si, à une certaine époque, nous avons été traités de « maffias » par une certaine presse, nous souhaitons à ces égarés d'alors d'avoir pu faire autant pour la cause « prisonniers » que nous avons fait, et cela sans tapage et sans publicité, seule l'amitié nous guide et est le gage le plus sûr de nos entreprises et de nos réussites.

Après ce petit article sans prétention, je voudrais discrètement vous dire un « au revoir », car je vais quitter l'Amicale, en tant que membre actif bien entendu. Je sais que les uns me diront que je déserte (un bien grand mot), qu'il faut continuer, que le plus gros est fait, etc. Je sais tout cela, mais je ne puis plus, comme par le passé, assurer la présence nécessaire et l'action, comme il se doit d'être fait dans une société, une organisation ou une amicale comme c'est le cas, car le fait d'être membre d'un bureau nécessite du travail, de l'occupation, des heures de présence et non de la passivité comme on en voit trop souvent. Depuis sept ans je suis dans cette maison de la Chaussée d'Antin où, avec ce vieux Cornu, nous tenions ce que l'on appelait les secrétariats de camps puisque nous avions eu la chance, quoique malade en ce qui me concerne, de revenir bien avant vous. Que de choses me rappellent cette époque où je recevais vos femmes, vos sœurs ou vos mères ; un petit mot par-ci, un petit mot par-là, maigre consolation pour celles dont le cœur souffrait de cette terrible séparation ; allocations militaires, secours, dépannage, correspondance avec le camp, cela était notre travail, nos préoccupations, le soir en quittant notre travail. Puis, ensuite, avec nos braves Buissonnière, Michaud et d'autres, ce fut l'organisation de journées récréatives où je me souviens d'une certaine distribution de jouets accompagnée d'un excellent goûter avec tous nos gosses, vos gosses, qui maintenant sont bien grands déjà ; et pourtant, à l'époque, que de mal avions-nous pour confectionner un petit bol de chocolat bien chaud, mais combien réconfortant, et tous ces cris d'enfants emportant chacun ou chacune, un superbe jouet et cela sans oublier d'envoyer tous ensemble une bonne pensée au papa.

Puis ce fut l'époque de la Libération, enfin du retour où le secrétariat était pris d'assaut par les femmes pour savoir si nous avions le nom ou le camp des rapatriés. C'était également la course folle aux gares, aux aérodromes, au Rex ou à la gare d'Orsay pour vous accueillir, nous ne prenions même pas le temps de déjeuner ou de dîner ; mais vous voir, vous revoir, prévenir une femme de votre retour, voir votre joie à l'un et à l'autre suffisait à nous galvaniser et à nous remplir le ventre. Que de larmes ai-je pu voir perler dans les yeux : larmes d'allégresse, larmes de bonheur, larmes d'amour, mais parfois larmes de tristesse et puis ce fut, eh bien !... la création de notre Amicale où nous devions tous nous retrouver, nous entraider, nous sauver les uns les autres. Il y avait tant à faire, quatre ans de séparation dans les foyers : réadaptation commune, esprit d'indépendance, situations perdues et à refaire, malades à court et à long terme à soigner, etc. Beaucoup de choses ont pu être faites, mais hélas ! l'union totale n'a pas été réussie, mais ceci est une autre histoire et je m'embarque malgré moi dans une dissertation qui n'a rien de commun avec le sujet qui était de vous dire au revoir. Mais voyez-vous, mes chers camarades, j'ai tellement eu la foi pour cette cause « prisonniers », j'ai été tellement « dans le bain » au point d'en être imprégné jusqu'à la moelle des os, que quand j'attaque ce sujet, je ne me lasserai

pas, malgré mes faibles qualités journalistiques, d'épiloguer à la manière de mon ami et romancier Pila.

Et c'est pourquoi je ne vous dis pas adieu ; je reviendrai voir la bonne équipe que nous étions, cette bonne équipe qui n'a toujours eu et qui continuera à n'avoir comme but que l'union, la fraternité et la solidarité, but que, pendant sept ans, je n'ai jamais perdu de vue ; je laisse le soin à mes suivants de porter haut et ferme le fanion de notre chère Amicale.

Ce n'est qu'un au revoir, mes frères...

R. TARIN.

NOS POÈTES

Notre camarade NINO NESY, engagé volontaire suisse de la guerre 39-40, est retourné dans son beau pays après cinq ans de captivité passés à notre Stalag de Kontrolestelle.

Après un an de repos nécessité par son état général dû à ses vacances forcées en Allemagne, il a repris son métier de journaliste, critique d'art et poète.

Il a gardé le meilleur souvenir de la camaraderie qui existait parmi les prisonniers et c'est pourquoi nous sommes heureux de le compter au nombre des adhérents les plus fidèles de notre Amicale.

Il ne se contente pas de nous envoyer sa cotisation et de recevoir notre bulletin, mais, autant que ses occupations le lui permettent, il entretient avec nous une correspondance, ne manquant jamais de nous encourager dans notre tâche.

Dernièrement nous avons eu le plaisir de recevoir son recueil de poèmes « DESENCHANTEMENT » qu'il a fait éditer en Suisse. Il est dédié :

*A mes amis
ex-prisonniers de guerre,
frères de souffrances, de luttés
et de misère.*

*A la petite fée
du jardin clos de mes confidences.*

et il a dédié l'exemplaire qu'il a réservé à tous ses amis du IIC et de l'Amicale en des termes qui nous ont beaucoup touchés.

De passage à Paris, le lundi 12 septembre, et malgré le peu de temps dont il disposait, il n'a pas manqué de nous rendre une visite rapide au bureau. Nous regrettons de n'avoir pu être au complet pour le recevoir ce jour-là, mais il a pu néanmoins se rendre compte de l'ambiance et des conditions de travail de l'Amicale.

Nous espérons qu'à son prochain voyage nous serons plus nombreux pour le recevoir et pourrons le voir plus longtemps.

Remercions-le pour l'autorisation qu'il nous a donnée de publier ici quelques-unes de ses œuvres, ce qui nous permet de vous présenter aujourd'hui son poème intitulé :

LES VRAIS MARTYRS

*Aux prisonniers de guerre
nos frères, morts là-bas !*

*Les ans rouillent
Le souvenir des humains,
Mais non pas le nôtre.
Nous n'oublierons jamais*

Amis

qui ne savez quel est le montant de votre cotisation et qui ne savez où l'adresser !!!

Apprenez que pour 1949 la cotisation minimum est de 150 francs,

mais un peu plus sera toujours agréablement accueilli.

UNE SEULE ADRESSE :

AMICALE DU STALAG II C
68, rue de la Chaussée-d'Antin
Compte courant postal 5003.69

*Que vous êtes nos morts sacrés,
Morts pour nous
Au petit jour blafard
Dans cette solitude inexorable
Et hostile de la Baltique.*

*Vous avez payé la dette des humains...
La dette des barbares
A la civilisation !
Sans un mot,
Avec la dernière vision
D'un visage aimé
Qui vous souriait,
Que vous aviez renoncé à revoir.*

*Nous n'oublierons pas, nous
Vos frères, votre chair indivisible,
Votre sang,
...Même si les autres hommes oublient !
Nous revoions le ciel toujours gris,
Ces files lugubres de corbeaux
Et la désespérante monotonie*

*De ces terres sans soleil,
Sans joie, sans bonté.
Et ce vent glacial
Mordant les barbelés
Ces fidèles compagnons
De nos mois d'esclavage.*

*Nous vous aimons, nos morts,
Et prions pour vous le Dieu juste
Si bon et miséricordieux.
Le Dieu que vous aimiez,
Et qui vous aime...
Et qui sait comment vous êtes morts
Dans votre plénitude
D'émouvante bonté,
En holocauste suprême
D'amour intense.*

SZCZECIN (STETTIN)



La revue « Marine Nationale », dans son n° 57 du 15 juillet dernier a publié un article sur le port de Stettin. Notre camarade FAS-QUEL, en nous signalant cet article paru sous la signature de M. Michel LENOTRE, a pensé qu'il serait susceptible d'intéresser les nombreux ex-P. G. qui ont passé leur captivité dans la région.

Ayant obtenu l'aimable autorisation du directeur de la revue « Marine

Nationale » de reproduire l'article dans notre bulletin, nous nous faisons un plaisir de commencer cette publication.

Parmi les ports de la Baltique, Szczecin l'enfant chéri des Polonais, mérite une attention particulière. Port secondaire au sein du Reich, Szczecin acquiert une importance croissante depuis qu'il est réintégré dans le territoire polonais. Il est d'abord le port le plus occidental de la Pologne. Sa situation sur l'estuaire de l'Oder fait de lui le débouché naturel des riches plaines de la Pologne et surtout des régions hautement industrialisées de la Silésie.

Une carte d'Europe montre nettement que la ligne constituée par l'Oder et son affluent, la Nissa de Lusace, qui marque aujourd'hui la frontière entre la Pologne et l'Allemagne, est la plus courte distance entre la mer et le Quadrilatère Bohémien. Ainsi Szczecin est appelée de plus en plus à devenir la porte d'accès maritime de l'Europe centrale.

LE PASSÉ DE SZCZECIN

Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de la Pologne, on trouve Szczecin faisant partie du royaume. C'est l'oppidum Schinesne dont parle le « Dagome Judex », acte par lequel le premier souverain de Pologne, Mescio I^{er}, se faisait en 990 le vassal de Saint-Pierre. A cette époque, les Poméraniens étaient fameux pour leurs fourrures, le cuir, le sel, les poissons salés. A en croire l'étymologie probable du nom, Szczecin se serait fait une renommée dans le commerce des soies de porc. (A suivre.)

DANS LE COURRIER

Biarritz, le 9 août.

Chers amis,

Que se passe-t-il à l'Amicale ? Je suppose que tout va pour le mieux et que vous vous portez tous à merveille.

Afin de ne pas encourir les foudres de certains, je me hâte de vous donner signe de vie et de vous mettre au courant de ma situation présente (je ne voudrais pas que l'on donnât sur mon compte des informations erronées). Après une dizaine de jours passés aux champs, j'ai brutalement privé les vaches de la contemplation de ma « remarquable » personne ; elles en sont certainement fort marries et je m'excuse de m'être montré impitoyable envers ces pauvres bêtes.

Je suis maintenant entouré d'étranges animaux qui pensent beaucoup plus à se montrer qu'à admirer les autres. Ils passent de longues heures étendus sur le sable en plein soleil, le corps enduit d'huiles et d'ingrédients de toutes sortes. Cela fait penser à des volailles à la broche qui auraient la possibilité de se retourner de temps en temps afin d'exposer à la flamme la partie de leur corps qui n'est pas encore tout à fait cuite à point et qui prendraient la précaution de s'arroser de graisse pour se dorer davantage. On se demande pour quelle raison ces surprenants animaux éprouvent le besoin de cacher quelques centimètres carrés de leur anatomie ; au point où ils en sont, ils pourraient bien tout montrer, ça n'offusquerait pas beaucoup plus : un petit triangle devant, un autre légèrement plus grand (quelquefois) derrière et, pour certains, un ruban entourant le corps, c'est tout ce qui constitue le vêtement ; il est dommage que ce reste de pudeur (oh ! si peu...) subsiste, car ça doit trancher franchement quand ils se dénudent de façon intégrale.

Quel grouillement dans la partie de la plage où il est permis de se baigner ! Toute la gamme des corps énormes ou squelettiques, des chairs fermes ou flasques, des poitrines rebondies ou à peine esquissées y est représentée.



Et je manque à ce point d'imagination et d'originalité que je me mêle à la foule...

Maintenant, parlons de choses sérieuses. Sans doute le bulletin juillet-août est-il prêt. C'est vers le 15 qu'il conviendrait de le porter chez Séguin. Naturellement, étant en vacances, je me dispense d'envoyer un article. Les lecteurs auront de ce fait, eux aussi, un peu de repos.

Je rentrerai vers le 20 ou le 22 septembre et ne manquerai pas de reprendre ma place parmi vous dès le premier mardi après mon retour.

Je termine, mes chers amis, en vous envoyant une cordiale poignée de mains.

R. GAUBERT.

* * *

Notre camarade de VREGILLE, en nous annonçant son mariage, nous écrit :

« Je profite de ce petit mot pour envoyer à tous les camarades du II C toutes mes plus sincères salutations et tous mes remerciements à tous ceux qui se dévouent pour le journal et la cause du II C. »

Merci, de VREGILLE, pour ces encouragements. Sois assuré qu'ils nous vont droit au cœur.

D'une lettre d'un parent d'un de nos regrettés camarades à la famille duquel nous avons fait obtenir un secours, nous extrayons le passage suivant :

« Je vous prie de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour les soins que vous prenez à défendre et à soutenir les intérêts et le souvenir de vos chers camarades. »

Ces quelques mots nous touchent énormément et nous poussent à continuer l'œuvre entreprise. Il est doux de rendre service, mais combien il est plus agréable de constater que l'on n'a pas affaire à des ingrats ou des indifférents !

Une veuve nous écrit également :

« ...Lorsqu'on est dans le besoin, on est heureux de voir que quelqu'un nous vient en aide. »

C'est ce que l'on appelle de la solidarité, madame L..., et nous sommes aussi heureux que vous en cette circonstance.

L. PERCEAU envoie un « amical bonjour aux camarades des komandos XII/230, XIII/201 et XV/265. »

Mlle M... nous écrit de la part de son père :

« Nous constatons qu'au II C les mots : camaraderie et entraide ne sont pas des mots vains et cela change auprès de l'indifférence que nous rencontrons parmi ceux qui ont eu le bonheur de ne pas subir cette affreuse captivité.

Nous sommes heureux, mademoiselle, que vous ayez si bien su trouver notre devise. Oui, « camaraderie et entraide », sont les mots que nous voulons remettre à l'honneur ; croyez bien que nous nous y employons de toutes nos forces et que nous agissons ainsi, tant que cela nous sera possible.

Merci de votre « souvenir à tous les membres du II C ».

C'est un encouragement de lire des passages comme celui-ci : « Je ne manque jamais de lire en entier le journal de notre amicale, car il m'intéresse beaucoup et je le fais lire à des camarades qui ne sont pas de chez nous, et qui le trouvent très intéressant. »

C'est CRESTA (dit César), dolmetcher des Italiens, qui nous écrit cette fois-ci. Dommage que cette appréciation ne soit pas entendue par tous les anciens du II C qui ne connaissent pas encore notre amicale.

Ce camarade ajoute : « N'oubliez pas d'envoyer le bonjour à tous les camarades que j'ai connus à la Hutte Kraft et à l'infirmerie de Stettin et tout particulièrement au docteur Grignon, le dentiste Gaudet, ainsi qu'à Minasse et tous ceux qui me connaissent, sans oublier les rédacteurs du journal. »

Voilà qui est fait.

Profitons-en pour transmettre également « son meilleur souvenir aux anciens de la P. P. Z. de Stettin », de la part de COLARD-CLAUDE, et le bonjour du Nimois Paul CHEVALIER à tous les copains du IIC, particulièrement à ceux du fameux kommando VI 243 à Patlagen et entre autres à COLINEAU, DENAUD et Pierre PEROT, champion du jeu de dames, dont il suit les leçons sans pouvoir les « encaisser » et avoue préférer la belotte.

Quant au remboursement des marks allemands, mon cher Chevalier, nous n'avons pour l'instant pas d'autres renseignements précis que ceux que nous avons fait passer dans notre journal.

Notre cher ami Roger GAUBERT, passant comme de coutume des vacances interminables quelque part dans le S.-O., se vante dans sa lettre de prendre le droit de ne pas nous envoyer d'article. Histoire de le contredire nous faisons passer sa lettre *in extenso*, qui vous permettra de juger cet individu.

B. M.

LES NOMADES

« Souvenirs de captivité et évasions »

par Georges PILLA (Suite)



La nourriture est encore diminuée et Schmith, la plupart du temps, n'envoie pas chercher la Croix-Rouge. Lorsque, par hasard, nous recevons des vivres, nous ne les touchons qu'à la condition d'acheter certains produits : lessive, graisse à chaussures, etc. qui, naturellement, nous sont vendus au prix fort.

L'hiver est venu : il neige et il fait très froid. Encore, au début, avions-nous du bois que nous allions chercher à une scierie voisine, mais à présent, dans les chambres, les poêles restent désespérément vides. Nous sommes donc contraints à passer les journées en capote et en gants. Nos chaussures nous ayant été confisquées pour être conservées dans un magasin, il nous faut rester en « claquettes », ce qui ne réchauffe pas nos pieds.

Schmith ne sait vraiment que faire pour nous punir ou nous humilier. Un jour, il rassemble tout le monde.

« Les Juifs, sortez des rangs ! » hurle-t-il.

Deux hommes sortent : ils sont Juifs et ne s'en cachent pas.

« Les Juifs, sortez ; il y en a plus de deux, je le sais ! »

Nous nous regardons, assurés que les deux seuls Juifs se sont fait connaître. Mais Schmith insiste ; il envoie chercher le docteur et nous passons tous, un par un, devant le médecin et l'adjutant en présentant notre « matériel ». Le docteur est gêné, mais l'adjutant lui-même fait la sélection et découvre une trentaine de circoncis qui, d'ailleurs, ne l'ont jamais été.

Assez souvent des hommes vont en corvée de neige au dehors. La chambre n° 7 que l'adjutant ne portait pas dans son cœur partit un matin à quatre heures pour déblayer la voie de chemin de fer et ne revint que le soir à 20 heures sans avoir pris la moindre nourriture.

Schmith s'étant aperçu un jour que nous avions brûlé des planches de lits inoccupés, nous fit lever à une heure du matin pour aller faire dans la neige une « pelote » dont nous garderons le souvenir. Et cet exercice se renouvela trois fois dans la nuit... A 6 heures, exténués et transis, nous eûmes enfin l'autorisation de rentrer dans nos chambres et d'y rester, mais avec l'interdiction absolue de nous coucher sur nos lits et d'allumer du feu.

Chacun sait en quoi consiste la « pelote » ; mais nous avons l'impression qu'au 6012 M le sadisme était poussé à un degré difficilement accessible ; d'ailleurs Schmith avait de dignes émules parmi les gardiens : « le grand Müller » et son inséparable complice « le Binocard » étaient affectés aux

exercices spéciaux (Malheur à ceux qui étaient pris en particulier ou en petits groupes !), « Chasse-Neige » souffrait du foie et son humeur était en rapport étroit avec l'état de cet organe (comme nous eussions désiré qu'il guérisse, mais ce n'était pas par charité chrétienne, croyez-le !), le « Crabe piqueur » avait la spécialité des coups de baïonnette dans les fesses, « La main gantée », « Le bourreau des cœurs », « La fillette », « Gueule de chien » étaient prodiges de coups de crosse ; le reste ne déparait pas la collection, à l'exception de deux individualités toutefois : un caporal autrichien et un soldat que nous avions surnommé « Le triste » à cause de son air malheureux. A l'adjutant qui lui faisait remarquer qu'il ne nous frappait jamais, ce dernier répondit un jour qu'il n'avait aucune raison de le faire car il considérait que nous étions des hommes comme lui. Cette réplique courageuse lui valut d'ailleurs un déplacement rapide.

Les colis nous sont distribués le samedi, et le lundi il ne doit plus rien nous rester, Schmith prétextant qu'ainsi il nous sera impossible de nous évader. Naturellement les fouilles sont nombreuses dans la semaine et les Boches ramassent tout ce qu'ils estiment être superflu ou plus simplement tout ce qui leur plaît. Il arrive donc que le dimanche, nous nous gavons à ne plus pouvoir bouger et nous « crevons de faim » le restant de la semaine.

A tous ces ennuis, nous avons quand même deux consolations : d'abord, celle d'entendre la nuit le pas des sentinelles qui se gélent à monter la garde et ensuite celle d'assister de loin, de temps en temps, au bombardement de Brême qui se trouve à une quarantaine de kilomètres ; à cette occasion, nous nous levons en chemise et regardons tout heureux les leurs des éclatements et des incendies ; parfois même, nous sentons trembler notre bâtiment.

C'est le premier avril que recommence le travail au chantier : nous devons extraire de la tourbe afin de creuser de grands canaux de drainage.

LE COIN DE L'U.N.A.C.

A propos de la Carte du Combattant.

L'arrêté rendu par le Conseil d'Etat, qui a annulé les dispositions de l'article 4, alinéas 1 et 2, de l'arrêté interministériel du 4 mai 1948, a justement provoqué une grande émotion parmi tous les anciens captifs.

Il est incontestablement regrettable qu'un texte qui avait fait l'unanimité des représentants des différentes associations de combattants et de victimes de guerre n'ait pu être maintenu.

Mais le fait est acquis et il s'agit maintenant de savoir si, en attaquant l'arrêté ministériel, une association a voulu faire autre chose que préciser le terme de « combattant ».

Celui-ci a une signification dont la précision n'est pas absolue mais qui résulte, pour une grande part, des dispositions légales qui ont été prises entre les deux grandes guerres.

Il s'ensuit que, les textes de base ne pouvant prévoir les conditions de la guerre de 1939-1945, leur application à cette période est faussée à la base.

Pour les uns, le mot « combattant » a un sens restrictif : pour les autres, il s'étend jusqu'aux limites de la lutte purement spirituelle.

Cette confusion aurait peut-être été évitée si on avait commencé par définir en 1945 le combattant de la guerre 1939-1945. Il est trop tard, maintenant, pour revenir en arrière et concevoir une Carte de combattant spéciale, ainsi qu'une carte réservée exclusivement aux prisonniers de guerre.

Il y a des débats qu'il ne faut pas rouvrir indéfiniment. Nous sommes devant des faits. Le ministre doit sortir un nouveau décret qui tienne compte de l'arrêté du Conseil d'Etat, mais qui, en même temps, prenne en considération le fait que, bien souvent, la lutte a été menée avec des risques analogues à ceux du combat pendant la captivité.

Dans de telles conditions, la présence dans les zones de combat et dans les unités combattantes, quelle qu'elle ait été sa durée, lorsqu'elle a été suivie par la captivité, devrait permettre l'attribution immédiate de la Carte du combattant.

La publication, presque terminée, des zones de combat et des unités combattantes permettrait de

déterminer sans délai quels sont ceux des prisonniers qui ne rentrent pas dans cette catégorie. Pour ceux-là, une procédure spéciale devrait leur permettre d'accéder aux privilèges de la Carte du combattant, à la condition qu'ils puissent faire la preuve d'une activité qui aurait pu entraîner pour eux une aggravation des conditions normales de la captivité.

Pour ceux qui restent — s'il doit en rester — il y a lieu de trouver une formule qui, sans leur attribuer la Carte du combattant, leur donnerait des avantages matériels sensiblement égaux.

Nous ne voulons pas prendre une position plus définitive avant que les nouveaux textes soient connus et nous ne pouvons soupçonner un seul instant qu'en attaquant l'arrêté ministériel c'est l'honneur des captifs qu'on voulait mettre en jeu.

S'il en était ainsi, et seuls les événements des semaines futures nous l'apprendront, c'est que toute entente entre l'ensemble des associations de combattants et des victimes de guerre serait impossible et on assisterait à des luttes fratricides entre des camarades qui ont tous le même généreux idéal d'entraide.

Nous ferons tout ce qui est honorablement possible pour éviter cela.

LE BUREAU.

Fatalité ou coïncidence ?

Décidant cette année de passer quelques jours dans l'Yonne chez un de mes bons vieux camarades du début de captivité, nous avions projeté de faire une promenade en auto dans l'Avallonnais et de passer particulièrement aux endroits où nous connaissions nos premières heures de prisonniers et les marches harassantes en attendant que nos chiourmes verts nous déposent dans un pré de la ville de Vermenton. Pour ceux qui ont connu avant le Reich les affres du Fronstalag 150, cette ville doit leur rappeler quelques souvenirs !

A la sortie d'Auxerre, sur cette route merveilleuse qui conduit soit à Vezelay, soit à Avallon, mon esprit se remémorait le mois de juin 1940 où, en colonne par quatre, plus de 10.000 poilus de toutes armes, hirsutes et crevant de soif, avec un barda plus ou moins hétéroclite, se traînaient sous la conduite des feldgraus.

Nous traversions tous les petits villages, Champ-

St-Bris, Vincelles, et je revoyais les SS debout sur leur svoitures filmant ce défilé et, sarcastiques, hurlant des ordres de vainqueurs.

Je voulais avec mon ami revoir d'abord Cravant, cette petite ville touristique si jolie au bord de la Cure, mais qui, à l'époque 40, pour nous tous représentait le fameux camp et l'enfer de la dysenterie et de la faim, et puis ensuite Vermenton, le fameux pré et l'abbaye de sinistre mémoire ; mais le temps pressant nous filions d'abord sur Vezelay, le lac des Settons, nous proposant de faire ce pèlerinage, si l'on peut dire, à notre retour. Je ne vous décrirai pas notre voyage si ce n'est que pour vous dire que ceux qui cherchent bien loin de jolis coins n'ont qu'à faire l'excursion de la vallée de la Cure et la vallée du Cousin pour voir des choses admirables à quelques centaines de kilomètres de Paris.

Mais à notre retour par Avallon, nous fionçons sur Vermenton lorsqu'à trois kilomètres de cette ville, nos pneus éclatent, nous annonçant le commencement de la guigne qui jusqu'ici nous avait épargnés. Fatalité et malédiction.

Enfin, après quelques heures d'efforts, nous pouvions repartir et la nuit tombant nous abandonnions le projet de revoir Vermenton, le pré et le reste, lorsqu'à un kilomètre de Cravant cette fois une nouvelle embardée nous annonçait qu'à nouveau un pneu venait de rendre l'âme. Vermenton... Cravant... Quelle coïncidence, depuis plus de trois cents kilomètres nous roulions sans heurt et, dans ces deux pays où tant de mauvais souvenirs nous revenaient en mémoire, voilà qu'à neuf ans d'intervalle nous étions avec mon camarade dans le pétrin.

Nous nous regardions tous les deux sans rien dire mais nous nous comprenions, hélas ! Nous n'avions plus rien pour réparer et il fallait envisager de coucher soit dans la voiture soit dans les blés et ce, à quelques pas de ce terrible ancien camp où même à l'heure actuelle le sol monte majestueusement dans le ciel, mais moins terrible puisque les SS et leur mitrailleuse tournante ont disparu du faite.

Nous étions de nouveau prisonniers des événements et dans la même ville qu'en 1940.

Seulement, grâce au ciel, nous n'avons pas attendu cinq ans car des Samaritains sous la forme de deux braves jeunes gens à vélos purent aller nous chercher dans la nuit noire et étoilée en la circonstance des chambres à air et, cahin-caha, nous pûmes regagner nos pénates en nous jurant que plus jamais nous ne repasserions par Vermenton et par Cravant.

R. TARIN.

La besogne n'est pas très dure car, l'adjudant n'étant pas là, les gardiens se montrent nettement plus « coulants » : cela nous console de la vie intenable au kommando. Comme nous avons faim, nous mangeons ce que nous trouvons : champignons, grains de seigle que nous arrachons aux épis en passant dans les champs, écrevisses crues ; en ce qui concerne les grenouilles, il nous faut nous cacher car la destruction de ces batraciens est interdite dans le Grand Reich. Chaque soir, sur le chemin du retour, nous essayons d'imaginer quelles calamités nous attendent au kommando.

Dans le courant du mois d'avril, une note passe, déclarant que tout prisonnier qui chercherait à s'évader serait envoyé dans un camp spécial en Pologne. Tout le monde signe, sauf la chambre de Français à laquelle j'appartiens. La riposte à à cette rébellion ne se fait pas attendre. A onze heures du soir, les Boches font irruption dans la chambre, nous réveillant par leurs hurlements et leurs coups de crosse. Quelques instants plus tard, nous nous trouvons alignés sur trois rangs dans la grande salle du rez-de-chaussée, en chemise et pieds nus (il ne nous manque que la corde au cou pour une certaine évocation historique...). Là, nous sommes forcés de signer, les coups tombant à profusion. Naturellement, cela ne se termine pas sans une petite « pelote », dans la salle d'abord, dans l'escalier, ensuite ; on va même jusqu'à nous faire allonger entre deux étages et à nous marcher sur le dos.

De ce jour, nous sommes « repérés » et subissons les pires brimades. On nous désigne pour aller travailler à la poudrière de Liebenau. Nous partons le matin en autocar, la poudrière se trouvant à 15 kilomètres, sous la direction du « Grand Müller » et du « Binocard » qui ont absolument carte blanche. Lorsqu'on arrive au but, on n'a nullement l'impression d'atteindre une exploitation industrielle : tout est souterrain, sauf la gare du chemin de fer dont les voies s'enfoncent dans le sol et de place en place un

bâtiment camouflé, point d'arrivée d'un ascenseur. Des déportés de toutes nationalités travaillent ici.

Pour notre part, nous ne sommes employés qu'en surface à faire du terrassement ; nos deux gardes-chiourme ne nous quittent pas ; une mauvaise pelletée nous vaut un coup de crosse. Nous serrons les dents, nous encourageant les uns les autres à voix basse car il nous est défendu de parler.

A une heure de l'après-midi, nous reprenons l'autocar qui doit nous ramener. Mais pourquoi donc nous arrête-t-on à 6 kilomètres de Siedenburg ? Ah ! nous avons compris : c'est pour nous faire faire un peu de « straf-exercice ». Cela se passe sur le chemin de terre qui longe la route : marche, plat ventre dans la poussière le nez collé au sol, reptation, bond en avant... et ça recommence. Les plus solides ralentissent pour permettre aux autres de suivre. Nous arrivons au kommando exténués, noirs de poussière, mais personne n'a « flanché ».

Le lendemain, un dimanche, sur le terrain de sports du pays, une mémorable « pelote » nous est imposée. Deux heures durant, nous faisons l'exercice devant tout le kommando et la majeure partie des habitants du village venus voir comment on punit les Français qui n'ont pas voulu plier. Ceux qui ont une défaillance sont roués de coups ; la plupart résistent jusqu'au bout et trouvent le moyen de sourire quand même.

Quelques camarades repérés comme fortes têtes sont venus grossir notre groupe qui est en somme la section disciplinaire dans le kommando de discipline. Des officiers, venus visiter le camp, ne répondent même pas à nos plaintes, l'adjudant Schmith étant un personnage important parmi les nazis de la région. Nous ne pouvons pas non plus écrire au stalag car nos lettres sont lues au départ et déchirées si elles contiennent quoi que ce soit contre Schmith et ses séides. Toute réclamation nous vaut au contraire une « pelote » supplémentaire.

Nous allons tous les jours à Liebenau et immanquablement, au retour, quelques-uns d'entre nous font du « couché-debout ». Je suis particulièrement « repéré » avec l'abbé Terret et Théo Mineret, l'ingénieur agronome. L'abbé Terret montre une force morale extraordinaire : allongé par terre, vidé de toute énergie physique, il regarde les gardiens qui le brutalisent et sourit. Mineret est une autre sorte d'homme. Je me souviens qu'un jour, alors qu'il gelait à pierre fendre, l'adjudant déclara qu'il était sale parce qu'il avait omis de se raser ; il donna l'ordre à ses gardiens de le laver. C'est dans les lavabos que l'opération se déroula ; une grande cuve de bois remplie d'eau froide fit l'office de baignoire. Théo se déshabilla calmement et, écartant d'un geste les Schleuhs qui voulaient l'empoigner, il entra dans l'eau glaciale, s'aspergeant avec des soupis de satisfaction, ce qui éberlua toute l'assistance ; pendant vingt minutes au moins, il resta dans l'eau glacée. Puis, tranquillement, il remonta dans sa chambre, en riant à gorge déployée. Je ne sais pas comment il n'en est pas « crevé ».

Il y a beaucoup d'hommes de cette trempe dans ce kommando. La chambre n° 10 est appelée « dure écorce » : c'est pour elle un titre de noblesse. Chaque soir, nous chantons en chœur sur un rythme lent, la chanson « dure écorce ».

En avant la « dure écorce »,
Sois l'exemple du « boulot »
Economise tes forces
Et vas-y toujours « molo ».
Economise tes forces
Car les Schleuhs sont des salauds.

Ensuite nous lançons un vigoureux « Hip, hip, hip, hurrah ! » pour les Alliés et un non moins énergique cri d'horreur pour « Hitler, roi des Cannibales ». Après cela, nous nous sentons prêts à encaisser les brimades du lendemain.

(A suivre.)

HISTOIRE

envoyée par notre camarade
CRESTA dit CESAR

C'était pendant les restrictions et Marius, comme tant d'autres, en ressent les inconvénients. Il se plaint à Olive.

« Pourquoi n'irais-tu pas travailler à la campagne ? lui dit l'autre. Là, tu auras toujours de quoi manger.

Marius se décide donc à suivre le conseil de son ami et le voilà embauché dans une petite ferme malgré son ignorance des travaux de la terre.

Trois jours après son arrivée, son patron l'appelle et lui dit :

« Je suis obligé de m'absenter pour une dizaine de jours et te laisser seul ici. Pendant mon absence, porte la truie au verrot. »

Après bien des explications, Marius a compris qu'un verrot est le mâle de la truie, qu'il devra transporter cette dernière sur une brouette, et qu'à la suite de cette rencontre, la truie aura des petits cochons.

Le lendemain matin, avec bien du mal, il arrive à charger la truie sur la brouette et le voilà parti au village voisin.

Le paysan le reçoit et lui demande : « A quel prix ? »

— Je ne sais pas, pourquoi, il y a plusieurs prix ?

— Bien sûr, vois-tu j'ai trois verrats. Pour le premier, c'est 700 francs, résultat garanti. Le second, c'est 500 francs, mais il y a des ratés. Le troisième, c'est 200 francs, mais bien douteux. »

Voulant faire des économies pour son patron, Marius se décide pour le troisième, et dès le lendemain matin il va voir si la truie a fait des cochons. Rien !

« Qu'est-ce qu'il va dire, le patron ? »

Il repart de nouveau, la truie dans la brouette, et demande le tarif au-dessus.

« Donnez-moi à 500 francs, dit-il, il y a eu un mauvais fonctionnement.

L'autre n'insiste pas.

Le lendemain matin, nouvelle curiosité de Marius : celui-ci stupéfait constate que la truie n'a toujours pas de petits.

Craignant les réprimandes de son patron, il repart avec elle, toujours dans la brouette et réclame aussitôt le prix supérieur, c'est-à-dire à 700 francs.

« Il y a eu un raté », dit-il, et il repart pour la troisième fois.

Le lendemain il se précipite pour voir le résultat de ses démarches, stupéfait par avance du rendement.

Quelle ne fut pas sa surprise, non seulement il n'y avait pas de jeunes cochons, mais la truie elle-même n'était plus là.

Recherches dans la ferme et Marius ébahi aperçut la truie assise dans la brouette !

A PROPOS D'UNE MANIFESTATION

Nous ne méritons pas cela !!!

La Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, organisant le 3 septembre 1949 une manifestation à Paris, à l'occasion de la commémoration du 10^e anniversaire de l'entrée en guerre de la France, avait fait appel à toutes les associations locales et départementales du pays pour définir, au cours d'un meeting au Vélodrome d'Hiver, nos revendications tant en ce qui concerne les soldes et le pécule que l'attribution de la Carte du combattant, un récent arrêt du Conseil d'Etat remettant en cause la reconnaissance de notre qualité de combattants.

Le meeting devait se terminer par un défilé grandiose avec les drapeaux des sections et l'hommage rendu au tombeau du Soldat inconnu. ■

Des milliers et des milliers de P. G., venant de tous les coins de France et même de l'Empire français, avaient répondu à cet appel et c'est dans une ambiance formidable d'union et de camaraderie que s'ouvrit la réunion du Vel' d'Hiv'. Celui-ci, plein à craquer, dut fermer ses portes laissant au moins 50.000 de nos camarades dans la rue où un haut-parleur leur diffusait les discours de l'intérieur.

Après le discours de bienvenue, le président Lepeltier fit connaître que le gouvernement n'autorisait pas le projet de nous rendre en cortège du

Vélodrome à l'Arc de Triomphe, malgré les assurances formelles que le défilé se déroulerait dans le calme et la discipline républicaine, mais le métro et autobus étaient à notre disposition pour nous rendre à l'Etoile.

Ce fut un tollé général sous l'immense verrière et la réunion qui s'annonçait, je le certifie, sous les meilleurs auspices, tourna un peu à l'aigre et les cris mille fois répétés de « A pied, nous irons à pied » retentirent, ceux qui venaient des quatre coins de France ne voulant pas utiliser un autobus ou une rame de métro pour se rendre à la tombe sacrée.

De ce fait, à 16 h. 30, cette masse qui par la bouche de ses délégués venait de rappeler aux Pouvoirs publics qu'il n'était plus possible de frustrer éternellement les P. G. de leurs droits, que depuis quatre ans ces derniers désiraient montrer qu'ils existaient encore et qu'il fallait compter avec eux, se mit en marche derrière les quelque 8.000 drapeaux vers l'Arc de Triomphe.

Hélas ! des forces de police énormes, accompagnées de blindés (oui, je les ai vus), de C. R. S. et de l'inévitable avion de la préfecture firent bientôt obstacle à notre projet et, par de nombreux barrages, soit quai Branly, pont de Grenelle ou rue Desaix, essayèrent de couper notre défilé de près de 100.000 camarades.

Quelques incidents éclatèrent mais, sous la poussée d'une telle vague, la police dut céder et ouvrir le passage. Le regroupement put se faire à la hauteur de l'avenue George-V où, enfin, à 18 heures, dans un défilé des plus parfaits nous pûmes enfin monter à l'Arc de Triomphe et incliner nos drapeaux sur la dalle sacrée.

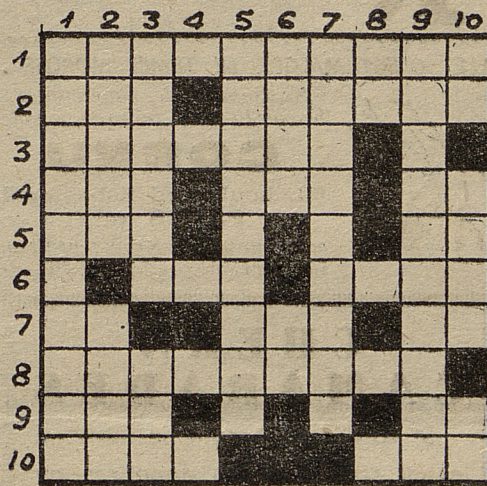
Il est inconcevable de la part d'un gouvernement d'avoir fait déployer tant de force policière et d'avoir même jugé nécessaire de sortir des blindés pour interdire une réunion qui n'avait rien de politique ; aussi nous devons remercier et féliciter les camarades, tous les camarades qui, grâce à leur calme et à leur sang-froid, ont permis de mener à bien cette manifestation qui aurait pu, par suite de provocations, avoir des conséquences tragiques.

Les anciens prisonniers de guerre qui, pendant cinq ans, ont tant souffert et qui ne réclament que leurs droits, seraient-ils devenus, aux yeux de nos ministres, des ennemis de la République ?

R. TARIN.

MOTS CROISÉS

Problème n° 10.



Horizontalement :

1. Dépravation. — 2. Mesure. Parentes. — 3. Pays de Suisse. — 4. Sur un court. Recueil. Adjectif. — 5. Colère. Forte partie. — 6. Devenu rare. Démonstratif. — 7. Infinif. Jeune. Termination verte. — 8. Qui dure. — 9. Presque rien. Article arabe. — 10. Prénom féminin. Tente.

Verticalement :

1. Montagne d'Italie. — 2. Aller à l'aventure. Vrai. — 3. Demeurer. Font entendre un bruit léger. — 4. Fixer à demeure. — 5. Peu de chose. Conjonction. — 6. Ecrivain français, 18^e s. — 7. Initiales d'un théologien calviniste français, 1559-1614. — 8. Appendices. — 9. Sur un diplôme, Pays. Chemin de halage.

Solution du n° 9.

(Voir au bas de la page 6.)

Jeu de Dames

CHRONIQUE N° 10

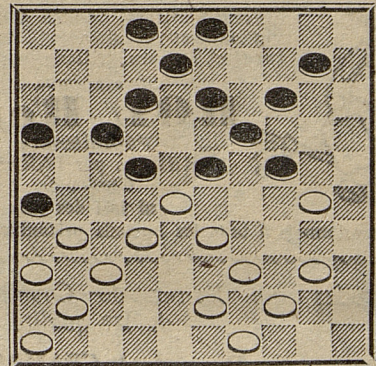
Règle du jeu de dames (suite.)

XVI. Si un joueur commet une irrégularité quelconque, oublie d'une pièce, fausse prise, jeu d'une pièce adverse, enlèvement irrégulier de pièces, fausse marche horizontale en verticale, prise d'un de ses propres pions par un pion adverse, etc., l'adversaire a le droit de maintenir le coup ou de faire jouer correctement.

Il en résulte que si un joueur a lâché la pièce prenante sans en avertir auparavant l'adversaire (voir règle IX), il ne peut la reprendre pour continuer ou modifier sa prise que du consentement de son adversaire. De même dans l'enlèvement des pièces, s'il marque un temps d'arrêt suffisant, il est réputé avoir terminé l'enlèvement, et ne peut poursuivre à nouveau que du consentement de son adversaire.

Il y a là une question de bonne foi, mais il ne faut pas oublier que l'enlèvement doit se faire d'un seul coup en ne prenant que le temps nécessaire à la cueillette des pièces. Si vous vous êtes trompé dans une prise, vous ne pouvez enlever que les pièces prises et non celles que vous auriez dû prendre régulièrement. A ce propos, il est bon de rappeler que l'on ne doit faire aucun geste sur le damier pour indiquer la prise, ce qui est parfois une façon d'interroger l'adversaire, de lui demander des conseils en mettant le doigt sur les cases vides, etc. On ne doit toucher aux pièces que pour les jouer.

Problème n° 10,
Par M. Pierre Pérot.



Solution du problème n° 9 de MM. Bizot, Sonier, Lecocq,

après le 9^e coup des blancs (40.34), si les noirs font le coup de dame par :
7. (24.29). 10. 33 x 24 (19 x 30). 11. 35 x 24! (14.20??). 12. 28 x 19 (20 x 49) les blancs gagnent en répondant par 13. 32.28 (13 x 24). 14. 38.32 (49 x 27). 15. 31 x 2 et si (24.29). 16. 28.22 (17 x 28). 17. 26 x 8 (3 x 12). 18. 2 x 24 (29 x 20). 19. 25 x 3.

COMMENT JOUER AUX DAMES

Etudes des ouvertures du jeu de dames, par A. Couttet (suite).

2^e Variante. — Les noirs développent de suite leur aile gauche par (20.24).

6. 20.24.

Ce coup est préconisé par certains maîtres qui trouvent prématuré le développement de l'aile droite du damier par (7.12), (2.7), (12.17), etc. qui permet aux blancs de rentrer dans la 3^e sous-variante que nous venons d'analyser, qui paraît donner des suites plutôt favorables à ceux-ci.

7. 41.37 14.20

(sur 34.30 qui se joue aussi, se reporte à notre 3^e début)

8. 47.42 7.12

9. 46.41.

Bon coup permettant aux blancs de se dégager dans de bonnes conditions par 27.22. Si les noirs répondent par (11.17) ou (12.17).

9. 10.14

De préférence à (12.17) qui permet aux blancs de se dégager par 27.22, soit de tenter la faute suivante :

« 12.17?

« 34.29 23 x 34

« 39 x 30 20.25?

Commettant la faute

« 31.26 25 x 34

« 40 x 20 15 x 24

« 27 x 21 gagnant 2 pions.

10. 50.44 1.7.

(A suivre.)

NOUVELLES

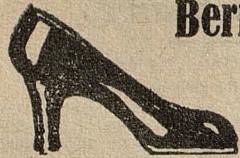
Dans la prochaine rubrique, résultats du championnat de France et du championnat du Damier Parisien.

Pierre PEROT.

MARIAGE

Nous avons le plaisir de faire part du mariage de notre camarade Maurice de VREGILLE avec Mlle Jeannine de GERMAY.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux et les assurons de toute notre sympathie.



Bernard DUBOIS

5, rue Corneille
MONTLUÇON
(Allier)

détaillant en chaussures et gérant d'un magasin de gros est à la disposition de tous les camarades commerçants.

Les camarades non détaillants peuvent le consulter pour eux et leur famille. Expédition par poste.

Cherche fabricants ou représentants ayant bonnes maisons. Lui envoyer offres et échantillons.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade **TRICOT**

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès,
PARIS (19^e)
(Métro Porte-de-Pantin)

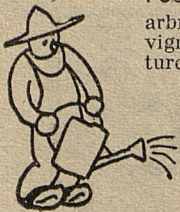


Pour toutes vos plantations : arbres fruitiers, chênes truffiers, vignes de cuve, raisin de table, boutures et racines, griffes d'asperges, adressez-vous à

ROL René

Pépiniériste
BORRÈZE, par TARASCON
(Dordogne)

qui fait des prix exceptionnels à tous les anciens prisonniers



Camarades qui désirez du Champagne de 1^{re} qualité

Demandez le **CHAMPAGNE**

Jean LEGRAS

2, rue de l'Allée, CHOUILLY
par ÉPERNAY (Marne)

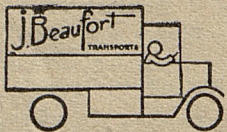
Livraison à domicile



BEAUFORT Julien

TRANSPORTS

JANVILLE (E.-et-L.)

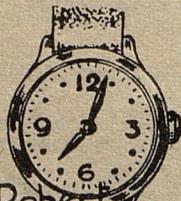


BIJOUTIER - JOAILLIER
Fabricant

2, r. du Bourg-l'Abbé

PARIS (3^e)

(Réaumur-Arts-et-Métiers)
Tél. : TUR 49-10



Legros

ex. RG du IIC et IIA

Bagues - Clips
Bracelets-montres

Transformations - Réparations
Prix de fabrique aux Ex-P.G.
et à leurs familles.

AVIS

N'oubliez pas votre cotisation pour 1949. Il vous suffit de nous envoyer un mandat-chèque postal au numéro du compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour le timbre de 1949 que vous collerez sur votre carte.

Envoyez ce que vous pouvez : beaucoup de vos camarades comptent sur votre générosité. **Merci.**

Hôtel de France

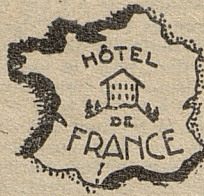
MONT-LOUIS (P.-O.)
1.600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Téléphone 20

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort



J. DAMPFHOFFER

TAILLEUR

71, rue Royale, 71
VERSAILLES (S.-et-O.)

TIMBRES

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, 7

PARIS (20^e)



GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8
PARIS (XI^e)

ELLE SOURIT MALGRÉ LE TEMPS MOROSE...

Si, comme elle, vous voulez braver la pluie, notre camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol
PARIS (4^e)

se fera un plaisir de vous fournir un imperméable pratique et élégant



CHERS

CAMARADES

Si vous avez besoin de faire un achat consultez nos annonces ou demandez-nous les adresses.

Vous serez certains d'être toujours bien reçus et vous y gagnerez en vous recommandant de notre Amicale.

Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

I. P. B. (E. Seguin, Impr.), 10, Faub. Montmartre, Paris.

CAMARADES QUI VOYAGEZ,

n'allez pas en Touraine sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)

CAFÉ - BAR - TABAC

145, rue Felvette
TOURS (Indre-et-Loire)



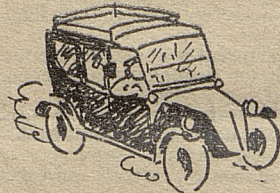
Vous l'avez belle...

Si vous visitez Nancy

Téléphonez à

GOREL

Vous aurez un taxi
Tél. 45-45 et 64-14



Pour avoir une belle récolte, une belle coupe d'arbres fruitiers et cueillir de beaux fruits

Adressez-vous à notre camarade

Antoine SELVE

22, rue de la Barrère, 22
ILLE-sur-TET (Pyr.-Orient.)



CHARCUTIERS! je serais fabricant de saucissons cuits pour Paris et Banlieue

Prix intéressants

Pour tous renseignements, s'adresser à

M. JOMAT

Boucher-charcutier

NIBELLE (Loiret)



JOSÉ

95, rue St-Dominique
PARIS-7^e

Spécialiste des bas

Ses chemisiers,

Ses lainages,

Sa lingerie

donnent satisfaction à la femme la plus exigeante !



Si vous rencontrez un ancien camarade du IIC qui ne soupçonne pas l'existence de notre Amicale, donnez-lui notre adresse ou faites-nous connaître la sienne nous lui enverrons un spécimen de notre journal et une fiche d'adhésion.

